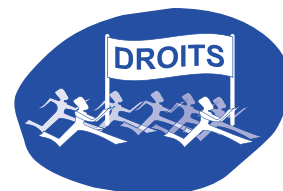


Les droits des enfants réfugiés et immigrants : Le Canada a du travail à faire



DROITS DES ENFANTS
ET DES JEUNES
SOUS LE SYSTÈME
D'IMMIGRATION CANADIEN

Le Canada est dû pour un examen de la part des Nations Unies pour vérifier s'il respecte pleinement les droits des enfants en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Pour ce qui est des enfants réfugiés et immigrants, le Canada a encore du travail à faire s'il veut réussir son examen.

Le Canada empêche les familles de se réunir



Les enfants attendent souvent des années dans des situations dangereuses avant d'être autorisés à voyager au Canada pour se réunir avec leur famille. Les délais d'attente sont les plus longs pour les enfants africains.

L'ONU a déjà recommandé au Canada de « veiller à la rapidité des procédures en matière de regroupement familial. » **Plus de deux ans**, ce n'est pas du tout rapide, mais c'est le temps d'attente au bureau des visas de Nairobi.



Selon le temps de traitement actuel de **31 mois** à Nairobi, cette petite fille devra attendre jusqu'en août 2013 avant d'être réunie avec sa mère au Canada.

Solution

Changer les lois et les pratiques pour que les enfants puissent être réunis rapidement avec leurs parents. L'accélération de la réunification des familles réfugiées au bureau des visas de Nairobi est une priorité urgente.

Le Canada n'a pas de politique nationale pour s'occuper des enfants séparés



En 2003, l'ONU a recommandé au Canada d'adopter une politique nationale pour prendre soin des enfants séparés de leurs deux parents qui demandent l'asile au Canada. Les enfants réfugiés sont très vulnérables – lorsqu'ils ne sont pas avec leurs parents, le gouvernement doit intervenir. En 2011, il n'y a toujours pas de politique nationale.

Solution

Adopter une politique nationale pour les enfants séparés qui font une demande d'asile.

Le Canada ne protège pas les enfants victimes de la traite



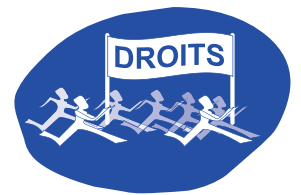
La traite existe au Canada. Pourtant les lois canadiennes ne protègent pas les personnes ayant vécu la traite, dont les enfants. Détenues et déportées, on les traite parfois comme des criminelles plutôt que comme victimes d'un acte criminel.

Qu'est-ce que la traite ? C'est l'exploitation d'une personne, sous une forme ou une autre, par un trafiquant qui la maintient sous son contrôle, parfois après l'avoir emmenée au-delà d'une frontière.

Solution

Modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour offrir une protection temporaire et permanente aux personnes victimes de la traite.

Les droits des enfants réfugiés et immigrants: Le Canada a du travail à faire



DROITS DES ENFANTS
ET DES JEUNES
SOUS LE SYSTÈME
D'IMMIGRATION CANADIEN

Le Canada emprisonne des enfants



Au Canada, les enfants sont régulièrement détenus dans les centres de détention de l'immigration, même si la loi affirme que la détention devrait être une mesure de dernier recours.



Akin, alors âgé de 2 mois, a été détenu pendant 49 jours avec sa mère.

Solution

Cesser de détenir les enfants. D'autres solutions existent!

Le Canada déporte des enfants



Les enfants sont parfois déportés du Canada sans qu'on ait porté attention à l'impact de cette déportation sur leur vie.

La Convention relative aux droits de l'enfant exige que l'intérêt supérieur de l'enfant soit toujours une considération primordiale.

Solution

Modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour que le Canada tienne compte de l'intérêt supérieur de tout enfant affecté par une décision liée à l'immigration, dont la décision de déporter.

Le Canada rend les enfants apatrides



En 2009, le Canada a modifié ses lois pour que la transmission de la citoyenneté d'un parent à l'enfant soit limitée à la première génération née à l'étranger. En conséquence, certains enfants de citoyens canadiens naissent apatrides.

Une personne est « apatride » si aucun État ne la considère comme citoyenne.

Solution

Modifier la *Loi sur la citoyenneté* pour qu'aucun enfant de citoyen canadien ne soit apatride.

Pour plus d'information
et pour s'impliquer :

ccrweb.ca/droits-jeunes



Canadian Council for Refugees
Conseil canadien pour les réfugiés



CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS
6839, rue Drolet #302, Montréal, Québec, H2S 2T1
ccrweb.ca

Juillet 2011